

Le 28 avril 2016

On se mobilise encore plus pour le retrait du projet de loi "travail" et pour le progrès social !

Depuis plus de 5 semaines maintenant, des milliers de manifestants ont exigé le retrait du projet « El Khomri » et un code du travail moderne, protecteur pour toutes et tous en se mobilisant sous toutes les formes.

Le gouvernement entendra et s'y pliera, si ensemble nous faisons encore grandir le rapport de force.

La CGT, avec Fo, FSU, Solidaires, les organisations de jeunesse, appelle à faire du 28 avril une grande journée de mobilisation avec grève et manifestations partout en France.

Plus de 70 % de la population se déclarent opposés au projet. Jeunes, retraités, actifs, salariés, privés d'emplois, parents, citoyens... nous pouvons contribuer à la réussite de cette journée, avec ceux qui étaient dans la grève, dans la rue, le 31 mars et ceux qui n'ont pas encore participé aux mobilisations.

Gagner des droits nouveaux, permettre à tous les salariés de bénéficier d'un même code du travail que l'on soit salarié d'une grande entreprise, d'une TPE ou de l'artisanat, c'est possible.

Pour cela, la CGT vous invite à la rejoindre pour renforcer le syndicat, comme le font de nombreux salariés depuis le début de l'année.

Gagner des droits nouveaux, c'est aussi revendiquer, proposer et négocier dans chaque entreprise, sur les salaires, les conditions de travail, le temps de travail... A partir d'un socle commun de droits : le Code du travail !

Cela nécessite d'avoir un syndicat CGT avec des adhérents partout !

**POUR LE 28 AVRIL,
LES SYNDICATS ONT ANNONCÉ**

**UN AVIS DE GRÈVE AU PLAN
NATIONAL,**

► Je peux m'associer au mouvement de grève sans avoir besoin de déposer un avis de grève à l'employeur. (1 h, 2 h, ... la 1/2 journée ou la journée complète).

Cet avis couvre l'ensemble des salariés du privé non assujettis au service minimum ou réquisitionnés

La loi « travail » c'est quoi ?

C'est travailler plus pour gagner moins, c'est plus de droits pour les employeurs et moins pour les salariés. Le projet de loi c'est pouvoir être viré plus facilement, c'est subir le chantage à l'emploi en favorisant les licenciements y compris avec des licenciements économiques dans des groupes dégageant des bénéfices !

C'est le risque maximal pour les salariés et la sécurité pour les actionnaires, alors que les dividendes qui leur sont versés progressent chaque année.

C'est aussi la remise en cause des 35 heures et des repos alors que travailler 32 heures est la solution pour travailler mieux et travailler tous. La remise en cause des 35 heures affectera à la fois la vie dans le travail et hors travail en pénalisant, notamment encore les femmes.

Jeudi 21 avril 2016

Rassemblement à 12 h devant l'Union des Entreprises 35
2 allée du bâtiment à Rennes.

Pour interpeller le patronat, donneur d'ordre du projet de loi "travail".

Jeudi 28 avril 2016,

Ensemble, salariés, privés d'emplois, jeunes, retraités, toutes et tous en grève, en débrayage et aux manifs !

A Rennes - 11 h - Esplanade C. De Gaulle

A Redon - 11 h - Sous-Préfecture

A Fougères, St Malo et Vitré (selon les modalités définies localement).